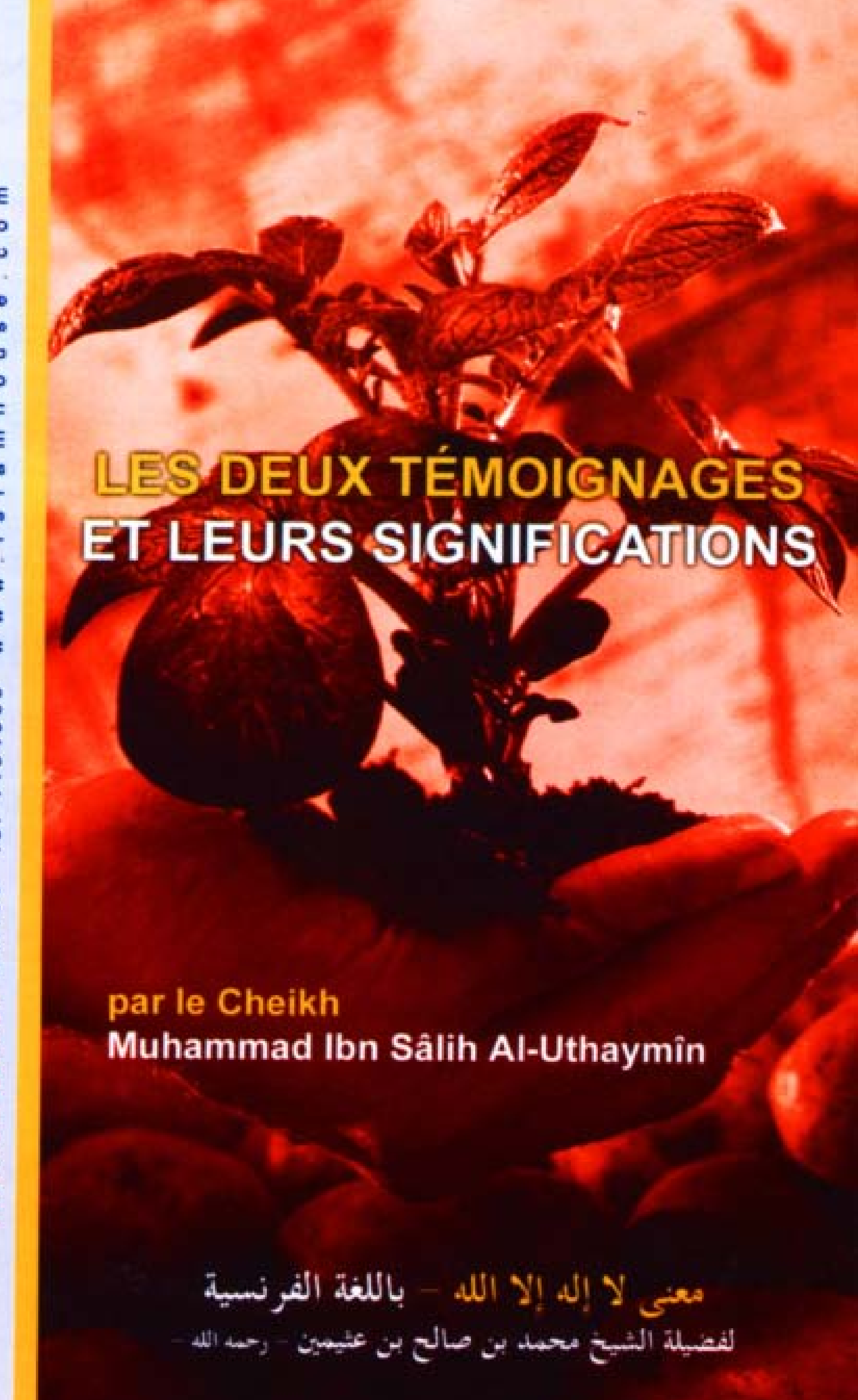


Rabwah Dawah Office Tel 4454900 www.islamhouse.com



Les deux témoignages (le témoignage que nulle divinité sauf Allâh et que Muhammad est le Messager d'Allâh) sont les clefs de l'Islam. En effet, l'entrée dans l'Islam n'est possible que par le biais de ces deux attestations. Et c'est pour cette raison que le Prophète ﷺ a ordonné à Mou'âdh Ibn Jabal -qu'Allâh l'agrée- lorsqu'il l'envoya au Yémen, de commencer sa prêche par le témoignage que « nulle divinité sauf Allâh et que Muhammad est le Messager d'Allâh ».

A) La signification du témoignage « nulle divinité sauf Âllah ».

La signification de la première phrase : l'attestation que **« nulle divinité sauf Allâh »** (*Lâ ilâha illa lâhou*) est la reconnaissance de l'homme, par la parole et le cœur, que nul adoré sauf Allâh.

En arabe le mot « *ilâha* » a la signification d'adoré « *ma'louh* ». Et de ce mot on ressort « *ta'alouh* » qui signifie « adoration ». Ainsi le sens de ce témoignage est : nul adoré sauf Allâh Seul.

De plus, cette phrase se compose d'une négation (*An-Nafiy*) et d'une affirmation (*Al-Ithbât*) : la négation se trouve dans « nulle divinité » et l'affirmation dans « sauf Allâh ».

Il y a, dans cette phrase, un sous-entendu implicite, qui est la reconnaissance par la langue après la croyance par le cœur que nul ne mérite (en vérité) d'être adoré en dehors d'Allâh Seul. Ceci implique, non seulement, un

culte pur voué à Allâh uniquement, mais aussi, l'annulation de toute adoration vouée à autre que Lui.

Ainsi, par notre sous-entendu implicite qui est « ne mérite » s'éclaircit la réponse à l'ambiguïté prononcée par plusieurs personnes qui est : comment pouvez-vous dire « nulle divinité sauf Allâh », alors qu'il existe d'autres divinités qui sont adorées en dehors d'Allâh, qu'Allâh a nommé divinité ainsi que leurs adorateurs ?

En effet, Allâh -béni et exalté- a dit :

فَمَآ أَغْنَتْ عَنْهُمْ ءَالِهَتُهُمُ ٱلَّتِى يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ لَّمَّا جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ

« *[...Leurs divinités, qu'ils invoquaient en dehors d'Allâh, ne leur ont servi à rien, quand l'ordre (le châtiment) de ton Seigneur fut venu...* » (Sourate Hûd verset 101).

Et le Très-Haut a dit :

لَّا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ

« *N'assigne point à Allâh d'autres divinités...* » (Sourate Al-Isrâ' verset 22) Et le Très-Haut a dit :

وَلَا تَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ

« *Et n'invoque nulle autre divinité avec Allâh...* » (Sourate Al-Qassas verset 88).

Comment est-il possible d'affirmer « nulle divinité sauf Allâh » tout en sachant que le caractère divin est valable pour autre qu'Allâh ?

De plus, comment peut-on affirmer le caractère divin pour autre qu'Allâh alors que les Prophètes ont dit à leurs peuples :

ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ

« *...Adorez Allâh. Pour vous, pas de divinité à part Lui...* » (Sourate Al-A'râf verset 59).

La réponse à cette ambiguïté apparaît lorsque nous sous-entendons « ne mérite en toute vérité d'être adoré »

dans notre formulation « Nulle divinité sauf Allâh ».

Nous répondons alors : Ces divinités, qui sont adorées en dehors d'Allâh, sont de fausses divinités qui ne possèdent rien des droits divins, et la preuve à cela est la Parole d'Allâh, le Vrai, -qu'Il soit glorifié :

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِ ٱلْبَٰطِلُ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْعَلِيُّ ٱلْكَبِيرُ

*« **Il en est ainsi parce qu'Allâh est Lui le Vrai, alors que tout ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et qu'Allâh est le Haut, le Grand.** »* (Sourate Louqmân verset 30)

Et aussi Sa parole -qu'Il soit glorifié :

أَفَرَءَيْتُمُ ٱللَّٰتَ وَٱلْعُزَّىٰ ﴿١٩﴾ وَمَنَوٰةَ
ٱلثَّالِثَةَ ٱلْأُخْرَىٰٓ ﴿٢٠﴾ أَلَكُمُ ٱلذَّكَرُ وَلَهُ ٱلْأُنثَىٰ ﴿٢١﴾ تِلْكَ إِذًا قِسْمَةٌ
ضِيزَىٰٓ ﴿٢٢﴾ إِنْ هِيَ إِلَّآ أَسْمَآءٌ سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ
ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ

*« **Que vous en semble (des divinités), Lât et 'Ouzzâ ainsi que Manât, cette troisième autre ? Sera-ce à vous le garçon et à Lui la fille ? Que voilà donc un partage injuste ! Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allâh n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet.** »* (Sourate An-Najm verset 19à23)

Et aussi Sa parole selon Youssouf ﷺ :

مَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ أَسْمَآءً سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ

*« **Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allâh n'a fait descendre aucune preuve à leurs sujets...** »* (Sourate Yousouf v. 40).

En conclusion, la signification de « Nulle divinité sauf Allâh » est « nul ne mérite d'être adoré en vérité sauf Allâh ».

Quant aux divinités autres que Lui parmi les messagers, les anges, les saints, les pierres, les arbres, le

soleil ou la lune (etc) ; leur caractère divin prétendu par leurs adorateurs n'est que fausseté et en aucun cas une vérité. La seule divinité digne d'adoration est Allâh - Gloire à Lui.

B) La signification du témoignage « Muhammad est le Messager d'Allâh »

Ensuite, la signification du **témoignage que Muhammad ﷺ est le Messager d'Allâh** (*Muhammadou-rassoulou-llâh*), est la reconnaissance par la langue et la croyance par le cœur que Muhammad Ibn Abdillâh Al-Hâchimy Al-Qorachy est le Messager d'Allâh ﷺ pour l'ensemble de la création, qu'ils soient djinns ou humains. Allâh le Très-Haut a dit :

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ٱلَّذِى
لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ
فَـَٔامِنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِ ٱلنَّبِىِّ ٱلْأُمِّىِّ ٱلَّذِى يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ
وَكَلِمَٰتِهِۦ وَٱتَّبِعُوهُ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ

« Dis : « Ô hommes ! Je suis, pour vous tous, le Messager d'Allâh, à Qui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas de divinité à part Lui. Il donne la vie et Il donne la mort. Croyez donc en Allâh, en Son Messager, le Prophète illettré qui croit en Allâh et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés ». » (Sourate Al-A'râf verset 158). Et le Très-Haut a dit :

تَبَارَكَ ٱلَّذِى نَزَّلَ ٱلْفُرْقَانَ عَلَىٰ عَبْدِهِۦ لِيَكُونَ لِلْعَٰلَمِينَ نَذِيرًا

« Qu'on exalte la bénédiction de Celui qui a fait descendre le livre de discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. » (Sourate Al-Furqâne v. 1).

Parmi les exigences de ce témoignage est de ne pas croire que le Messager d'Allâh ﷺ a un droit à la Seigneurie (*rouboubîya*), à l'organisation de l'univers ou un droit à l'adoration. Ce Messager ﷺ est, plutôt, un serviteur que l'on ne doit pas adorer et un Messager que l'on ne doit pas démentir. Aussi, parmi ces exigences, nous devons croire qu'il ﷺ ne possède pour lui-même ou pour autrui aucun bienfait ni aucune nuisance à part ce qu'Allâh aura voulu. Comme Allâh dit :

قُل لَّآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ إِنِّى مَلَكٌ إِنْ أَتَّبِعُ إِلَّا مَا يُوحَىٰٓ إِلَىَّ

« Dis-(leur) : « Je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allâh, ni que je connais l'Inconnaissable, et je ne vous dis pas que je suis un ange. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. »… » (Sourate Al-An'âm verset 50)

C'est, donc, un serviteur, qu'Allâh commande, qui suit, uniquement, ce qui lui a été ordonné de faire.

Le Très-Haut a également dit :

قُل لَّآ أَمْلِكُ لِنَفْسِى نَفْعًا وَلَا ضَرًّا إِلَّا مَا شَآءَ ٱللَّهُ وَلَوْ كُنتُ
أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ لَٱسْتَكْثَرْتُ مِنَ ٱلْخَيْرِ وَمَا مَسَّنِىَ ٱلسُّوٓءُ إِنْ
أَنَا۠ إِلَّا نَذِيرٌ وَبَشِيرٌ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ

« Dis : « Je ne détiens pour moi-même ni profit ni dommage, sauf ce qu'Allâh veut. Et si je connaissais l'Inconnaissable, j'aurais eu des biens en abondance, et aucun mal ne m'aurait touché. Je ne suis, pour les gens qui croient, qu'un avertisseur et un annonciateur ». » (Sourate Al-A'râf verset 188).

Voici, donc, le sens du témoignage « nulle divinité sauf Allâh, et Muhammad est le Messager d'Allâh. »

L'explication de notre parole concernant le témoignage : « la reconnaissance par la langue et la

croyance par le cœur » est qu'il faut nécessairement réunir ces deux conditions, car il y a des gens qui reconnaissent par la langue sans croire par leurs cœurs pour autant, tels que les hypocrites. En effet, Allâh a dit au sujet des hypocrites :

إِذَا جَآءَكَ ٱلۡمُنَٰفِقُونَ قَالُواْ نَشۡهَدُ إِنَّكَ لَرَسُولُ ٱللَّهِۗ وَٱللَّهُ يَعۡلَمُ
إِنَّكَ لَرَسُولُهُۥ وَٱللَّهُ يَشۡهَدُ إِنَّ ٱلۡمُنَٰفِقِينَ لَكَٰذِبُونَ

« Quant les hypocrites viennent à toi, ils disent : « Nous attestons que tu es certes le Messager d'Allâh » ; Allâh sait que tu es vraiment Son Messager et Allâh atteste que les hypocrites sont assurément des menteurs. » (Sourate Al-Munâfiqoun verset 1).

Ceux-là ont reconnu par leurs langues sans croire par leurs cœurs. De même, il se peut que l'homme reconnaisse au fond de son cœur, mais, sans pour autant, prononcer le témoignage. Cette reconnaissance ne lui est pas bénéfique vis-à-vis de nous, en apparence. Mais intérieurement, son jugement revient à Allâh. Cependant, dans ce bas-monde, cette reconnaissance ne lui est pas bénéfique et on ne le considérera pas comme musulman tant qu'il n'aura pas prononcé le témoignage avec sa langue.

Néanmoins, s'il était dans l'incapacité physique ou morale de la prononcer, à ce moment, on se comportera vis à vis de lui selon son état.

En conclusion : Il faut donc absolument réunir la reconnaissance du cœur et de la langue.

Traduit par l'association « Aux Sources de l'Islam »
Imprimé par Rabwah Office – www.islamhouse.com